



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

L' Histoire Du Vieux Et Du Nouveau Testament

Fontaine, Nicolas

Paris, 1686

Nadab & Abiu.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-68433](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-68433)

ficence figuroit. L'ory brilloit, pour montrer, dit saint Gregoire, que Dieu demande principalement la sagesse dans ceux qui approchent de son Autel; & une sagesse de Dieu, qui rende leur vie plus agreable à ses yeux, que leurs vestemens sacerdotaux ne le sont aux yeux des hommes. Ces sonnettes marquoient aux Prestres que toute leur vie doit parler, & que tous leurs pas doivent porter les hommes à penser à Dieu. Ces sonnettes ne faisoient point de bruit lors que le grand Prestre ne marchoit pas, & les Pasteurs n'édifient point leurs peuples lors qu'ils ne s'avancent point dans la pieté. Ce Pectoral où estoit écrit la Doctrine & la Verité, marquoit de quoy le cœur du Prestre doit s'occuper, en rejetant toutes les pensées vaines & toutes les affaires de la terre. Ces douze noms gravez sur les douze pierres, faisoient voir qu'il devoit toujours avoir dans l'esprit les anciens Peres qui l'ont précédé. Car selon le mesme Pape, le Prestre ne peut estre irreprehensible dans sa vie, que lors qu'il marche sur les traces des Saints, & qu'il a toujours l'exemple de leur vie devant ses yeux pour la suivre luy-mesme, & pour la faire sujurer aux autres.

Nadab & Abiu. Levit. 10.

La mes-
me an-
née
2514.
au sep-
tiesme
mois.

Lors que Moysé eut achevé tout ce que Dieu luy avoit ordonné de faire pour son culte & ses sacrifices, il dressa le Tabernacle & le reste qui y devoit estre, & le consacra au commencement de la seconde année de la délivrance d'Egypte. Dieu témoigna visiblement approuver tout ce qu'on offroit à sa gloire, & une nuée couvrit le Tabernacle pour marquer que la majesté de Dieu l'avoit rempli. Cette nuée mesme y demouroit pendant tout le jour, lors que Dieu vouloit que son Tabernacle demeurast dans le mesme lieu, & elle le quittoit lors que le peuple devoit aller camper ailleurs. Ce fut ainsi que l'on commença à offrir réglement à Dieu sur la terre un culte exte-
ri-



ricur, & des sacrifices selon les loix que luy-mesme avoit prescrites; Et Aaron & ses enfans estoient occupez à ce ministere où Dieu les avoit appellez. Mais Dieu fit voir bien-tost avec quelle exactitude il vouloit que l'on s'acquittast de ces fonctions si saintes, & avec quelle severité il exigeoit que tout ce qu'il avoit ordonné s'executast dans ses sacrifices. Il avoit fait une loy, que le feu devoit continuellement brûler sur son Autel, que les Prestres avoient soin d'entretenir en y mettant de nouveau bois soir & matin. C'estoit de ce feu qui estoit saint & sacré que l'on devoit emplir les encensoirs, lors qu'on faisoit les encensemens ordonnez de Dieu. Mais Nadab & Abiu les deux enfans aînez d'Aaron ayant negligé cette pratique, & ayant pris d'un feu estranger dans leurs encensoirs moururent dans le Tabernacle mesme en presence du Saint des Saints, lors qu'ils y faisoient les encensemens. Un feu que Dieu lança contre eux comme un coup de tonnerre les dévora au dedans d'eux-mesmes, sans toucher au dehors de leurs corps.

corps, ni mesme de leurs habits. Et Moÿse prenant occasion de ce chastiment si soudain, d'avertir les autres Prestres d'estre exacts à leur devoir, fit emporter les corps de Nadab & d'Abiu hors du Sanctuaire pour les jeter hors du camp, dans le mesme estat qu'ils estoient au Tabernacle, c'est à dire estant revestus de leurs tuniques de lin. Moÿse défendit à Aaron & à ses enfans de pleurer ces morts, ou de se raser la teste & de déchirer leurs habits. Il leur ordonna de laisser ces signes de deuil au reste du peuple, dont ils se devoient autant separer en ce point comme en tout le reste, pour respecter l'huile sainte dont ils avoient esté consacrez. Dieu apprit deslors par un événement si terrible, & par une punition si severe, que ce que l'homme luy offre de plus saint, comme sont les encensemens, ne luy peut estre agreable lors qu'il obmet dans le culte exterieur qu'il luy rend les conditions qu'il exige. Il est si grand qu'on ne peut l'honorer qu'en la maniere que luy-mesme a prescrite. Il ne frappe plus visiblement comme alors ceux qui ne gardent point en cela ses ordonnances saintes. Mais il ne discerne pas moins aujourd'huy qu'autrefois ceux qui apportent à son Autel un feu étranger, & qui se presentent devant luy, brûlans dans le cœur d'un autre feu que de celui qu'il a allumé sur la terre par son saint Esprit. Ce feu estranger qu'il rejette & qu'il punit de mort, est selon saint Gregoire l'amour du monde, & ce saint Pape frappé de l'exemple que Dieu donna dans Nadab & Abiu, en prend sujet d'exhorter tous les fideles, & particulièrement les Ministres de l'Autel, à bannir de leur cœur l'amour des choses temporelles, afin qu'ils ne brûlent que de l'amour de Dieu seul, qui est un feu consumant & qui ne peut souffrir qu'un autre feu brûle avec le sien dans un mesme cœur.